



DEMANDE D'ENGAGEMENT
13^e Slalom Poursuite Automobile du Pays d'Ancenis
SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 MAI 2025

N° COURSE	Réservé organisation	REGLEMENT	ESPECE / CHEQUE Réservé organisation
GROUPE	Réservé organisation	CLASSE	Réservé organisation
NOM		PRENOM	
ADRESSE		CODE POSTAL + VILLE	
E-MAIL		TELEPHONE	
LICENCE		CODE ASA ECURIE	
PERMIS DE CONDUIRE		DELIVRE LE A	

Pour les Titres de Participation Régional Slalom (47€), un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la compétition automobile est obligatoire.

CARACTERISTIQUES DE LA VOITURE ENGAGEE

MARQUE		TYPE	
ANNEE DE CONSTRUCTION		GROUPE CLASSE	
N° PASSEPORT TECHNIQUE		DOUBLE MONTE	OUI / NON - AVEC : 2 ^E pilote du véhicule (partant 1 ^e) :
VISA VERIF. ADMINISTRATIVES (SIGNATURE)	Réservé organisation	VISA VERIF. TECHNIQUES (SIGNATURE)	Réservé organisation

Rappel : si vous n'êtes pas le propriétaire du véhicule, merci de bien vouloir nous fournir une attestation de prêt signée par le propriétaire.

Les demandes d'engagement, accompagnées des droits d'engagement par chèque ou par virement à l'attention de l'ASA Nantes Atlantique, sont à envoyer par courrier à Arthur BAERT 30, La Simaille 44650 CORCOUE sur LOGNE / 07.81.07.81.33 ou par email à arthur.baert44@gmail.com
Pour les virements, en précisant nom & prénom du concurrent dans l'ordre de virement : **FR76 1470 6000 2000 0549 9380 058**, code BIC : AGRIFRPP847

Les droits d'engagement sont de 90€ avec publicité de l'organisateur et 180€ sans publicité de l'organisateur jusqu'au Mardi 13 Mai 2025 (cachet de la Poste faisant foi ou date de réception de l'email du concurrent) et sont majorés respectivement de 10€ (soit 100€ avec publicité organisateur) et 20€ (200€ sans publicité organisateur) après cette date !!!!

Pour les licenciés de l'ASA Nantes Atlantique le montant de l'engagement est fixé à 80€/Slalom

Je déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et m'engage à respecter la réglementation générale de la FFSA.

Fait à

le

Signature